

[www.mvtpaix.org](http://www.mvtpaix.org)



**NON** à  
la guerre  
**NON** à  
l'OTAN



# NON à la guerre

# NON à l'OTAN



[www.otan-non.org](http://www.otan-non.org)

[www.no-to-nato.org](http://www.no-to-nato.org)

*L'objectif de ce texte est de donner des informations de base sur l'OTAN.*

*Il est mis à jour lorsque des changements importants surviennent :*

*des documents plus ciblés sur l'actualité sont régulièrement diffusés sur le site [www.otan-non.org](http://www.otan-non.org)*

**L'OTAN**, Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, (en anglais NATO), a été créée en 1949 par les pays occidentaux comme une réponse politique et militaire aux pays socialistes dans le cadre de la guerre froide : elle aurait ainsi dû être dissoute après la fin de l'URSS. C'est à la fois une alliance militaire et une alliance politique. Son budget est 130 fois environ plus important que celui de l'ONU et l'OTAN a été souvent utilisée, avec ou sans mandat de l'ONU, pour s'y substituer.

## ■ Les pays membres et conditions d'admission

Début 2020, 30 pays composent l'OTAN : voir le tableau ci-joint donnant la composition de l'OTAN, de l'Union Européenne (UE 27 pays), avec les organismes de Défense européenne à plusieurs vitesses : **PESCO** (Coopération structurée permanente - 25 pays), **AED** (Agence Européenne de Défense- 27 pays), **E2I** (Initiative Européenne d'Intervention - 9 pays) et **l'OSCE** (Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe - 57 pays, tous ne sont pas mentionnés dans le tableau). Cinq pays des Balkans sont en attente d'adhésion à l'OTAN.

Le pays « accueillant » le plus gros contingent de troupes des USA et de l'OTAN est l'Allemagne : base principale à Ramstein près de Francfort (55 000 personnes). Les structures internes de l'OTAN sont calquées sur celles du ministère US de la Défense, le Pentagone. Pour permettre son expansion, l'OTAN a inauguré en 2017 à Bruxelles un nouveau siège de 250 000 m<sup>2</sup> pour un coût de près d'1Md€.

Des accords de partenariat mondiaux ont été signés avec l'Afghanistan, l'Australie, la Colombie, l'Irak, le Japon, la République de Corée, la Mongolie, la Nouvelle-Zélande, le Pakistan, illustrant bien que, pour les USA, l'épicentre est désormais l'océan Pacifique et le Sud-Est asiatique.

En 2015, 3 pays européens ont signé un accord de coopération avec l'OTAN, ces accords ayant de fait toutes les caractéristiques d'une adhésion : Suède, Finlande, Ukraine. L'extension de l'OTAN vers les pays proches de l'ex-URSS s'est faite contrairement à l'engagement verbal donné à la Russie par les puissances occidentales à l'occasion de la réunification de l'Allemagne. L'OTAN se renforce désormais dans les Balkans, constituant ainsi de véritables poudrières proches des frontières avec la Russie. Les USA demandent que l'entrée dans l'UE soit conditionnée par l'entrée préalable dans l'OTAN. Le rôle de l'OTAN dans la guerre en Ukraine est avéré depuis plusieurs années. 81 manœuvres militaires sous l'égide de l'OTAN ont eu lieu en Europe en 2018. En 2020, des manœuvres « Defender Europe 20 » et « Aurora 20 » ont mobilisé 30000 militaires US dans les pays d'Europe centrale et orientale pour tester la capacité d'intervention à partir des USA. Elles ont du être interrompues pour cause de pandémie au Covid-19. Une reprise est annoncée, sans date donnée.

La Suède met à la disposition de l'OTAN une grande partie de sa région arctique pour servir de base d'entraînement de troupes en régime de très grands froids. Les décisions des G7 sont complémentaires de celles de l'OTAN et de ses partenaires.

Des sommets des pays de l'OTAN sont organisés désormais tous les ans : Strasbourg en 2009, Lisbonne en 2010, Chicago en 2012, Newport (Pays de Galles) en 2014, Varsovie en juillet 2016, Bruxelles en 2017 et en 2018. En 2019, pour son 70<sup>ème</sup> anniversaire, sommet à Washington D.C. (USA) en avril, puis à Londres les 3 et 4 décembre 2019. Le prochain sommet aura sans doute lieu à Londres, en 2021 ou 2022.

## ■ Les guerres de l'OTAN

Depuis les années 1990, l'OTAN est intervenue lors de plusieurs guerres avec un mandat de l'ONU : 1994, campagne aérienne en Bosnie (résolution n° 816) ; 1998, Guerre du Kosovo opération Allied Force (de facto résolution 1244) ; 2003, Guerre d'Afghanistan, l'OTAN assure le commandement de la Force d'intervention FIAS (résolution 1386, 1510...); 2011, Guerre de Libye, opération Unified Protector avec appui logistique des bases de l'OTAN (résolution 1973) ; 2014, intervention dans le cadre de la guerre hybride en Ukraine (pas de résolution du Conseil de Sécurité en raison de l'implication de la Russie, membre permanent).

	UE	OTAN	E2I	PESCO	AED	OSCE
Albanie						
Allemagne						
Autriche						
Belgique						
Bulgarie						
Canada						
Chypre						
Croatie						
Danemark						
Espagne						
Estonie						
Finlande						
France						
Grèce						
Hongrie						
Irlande						
Islande						
Italie						
Lettonie						
Lituanie						
Luxembourg						
Macédoine du Nord						
Malte						
Monténégro						
Norvège						
Pays Bas						
Pologne						
Portugal						
Rép. Tchèque						
Roumanie						
Royaume Uni						
Slovaquie						
Slovénie						
Suède						
Turquie						
USA						

## ■ **Illégalité de l'OTAN**

Au regard du Droit International, sur la base de la Charte des Nations Unies, l'OTAN est une organisation illégale à plusieurs titres : interdiction des organisations de défense préventive, l'Atlantique Nord n'est pas une région telle que définie par l'ONU pour servir de base à des organisations régionales, méconnaissance des textes régissant la nature des conflits, notamment en matière de « légitime défense ».

De fait, les principaux pays de l'OTAN ont comme objectif à peine dissimulé de faire de l'OTAN le bras armé de l'ONU et de remplacer celle-ci, à sa manière, pour une « pax americana ».

L'OSCE (Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe) avait été créée sur la base des Accords d'Helsinki signés en 1975 et de la Charte de Paris en 1990 pour entretenir une structure de dialogue entre l'URSS, les pays de l'Est européen et les pays occidentaux. Depuis la Charte d'Istanbul en 1999, l'OSCE est liée à l'OTAN et l'esprit de l'Acte final est oublié.



## ■ **Sa politique**

Selon l'article 5 du Traité (l'assistance collective entre les pays), l'appartenance au commandement militaire intégré de l'OTAN nous engage dans une intervention militaire sous la conduite des USA : notre pays peut être impliqué malgré lui dans des conflits et des guerres ne le concernant pas. Cette clause est d'autant plus dangereuse que la rupture unilatérale par les USA du traité FNI de 1987 sur les missiles à moyenne portée (cf. les euromissiles !) désigne de nouveau l'Europe comme la cible principale dans un conflit entre les USA et la Russie. L'OTAN est en Europe la principale force nucléaire militaire, ce qui génère une contestation de plus en plus forte en Italie, aux Pays-Bas, en Belgique et en Allemagne. La présence d'armes atomiques US dans ces pays non dotés est contraire au Traité de Non-Prolifération Nucléaire, le TNP, et bien sûr au nouveau Traité d'Interdiction des Armes Nucléaires, le TIAN, qui sera ratifié sans doute dès 2020 et qui s'imposera donc à tous.

Au sommet de l'OTAN de Lisbonne (2010), l'OTAN demandait aux pays européens de prendre en charge le financement de leur sécurité pour que les USA puissent consacrer majoritairement leurs efforts militaires en Extrême Orient, de fait pour faire face à la Chine. En 2014, au sommet de Newport (UK), la stratégie change face à la Russie qui est redevenue une force politique et militaire : l'Europe redevient un enjeu important, il est alors « demandé » que les pays adhérents aient un budget de la Défense d'au moins 2 % de leur PIB. La France a donné son accord. En 2018, l'OTAN renforce sa coopération avec l'Arabie saoudite et les Émirats.

En 2018, l'UE, à la demande de l'OTAN, a entamé la mise en œuvre d'une Coopération Structurée Permanente, la PESCO, décidée depuis plus de 5 ans. Un objectif est à la fois de rendre plus faciles et plus rapides les mouvements de troupes vers la frontière russe (renforcement de ponts, franchissement de frontières, agrandissement d'aéroports, etc.) et de sécuriser les relations aériennes, informatiques et maritimes transatlantiques. Le financement est assuré par les pays concernés, sous le contrôle de l'OTAN. On peut évoquer un accord de « Schengen militaire ».

## ■ **Défense européenne**

21 pays de l'Union Européenne (UE) sur 27, regroupant 91% de sa population, sont membres de l'OTAN. Au sein de l'UE, il existe d'autres accords liés à une politique de défense à plusieurs vitesses et avec des pays partenaires spécifiques : PESCO, E2I, l'OSCE, AED.

Les liens contractuels entre l'Union Européenne et l'OTAN ont été renforcés par le Traité de l'UE de Lisbonne en 2009. Le débat sur l'Europe de la Défense, ou sur une « armée européenne », relancé par E. Macron, soutenu par A. Merkel, confirme l'accord de fond avec l'OTAN sur la stratégie à mener : la totale interopérabilité des forces avec l'OTAN est affirmée dans le dernier Livre Blanc de la Défense (2013), la Revue Stratégique de la Défense et de la Sécurité (2017) et dans la Loi de Programmation Militaire 2019-2025. Le retour de la France dans le commandement de l'OTAN en 2009, sous N. Sarkozy, a été fait sans débat ni public ni parlementaire. La volonté de l'UE de devenir une puissance militaire moins dépendante des USA ne remet pas en cause l'appartenance à l'OTAN. Des pas sont faits, à l'initiative de la France, vers une « armée européenne » sur la base de la coopération renforcée avec l'Allemagne. Des bases militaires franco-allemandes liées à l'OTAN sont installées en France, comme à Évreux (27). A cela il faut ajouter les 4 traités entre la France et le Royaume Uni sur la coopération militaire, y compris nucléaire. Ces traités bilatéraux ne sont pas remis en cause par le Brexit.

Le binôme militaro-industriel se renforce entre la France et l'Allemagne, avec le développement partagé prévu de secteurs comme l'aéronautique (Projet SCAF, Système de Combat Aérien du Futur) et les blindés (Projet MGCS, Main Ground Combat System). Mais la concurrence entre les fabricants étatsuniens et européens pour le renouvellement des flottes d'avions de combat dans les États membres de l'OTAN est faussée à cause de la compatibilité exigée avec les systèmes d'armement d'origine étatsunienne. Ce qui bénéficie principalement aux F-35 US. La politique actuelle de « smart defence » renforce la mainmise des entreprises étatsuniennes sur les entreprises européennes.

Ses actions se développent en Afrique : surveillance et logistique surtout, dans les régions subsaharienne et sahélienne mais aussi dans le Maghreb, le Machrek (Libye) et le Soudan (Darfour), par exemple. Un partenariat a été signé avec l'Union Africaine.

## ■ Son budget

Selon le SIPRI, organisme suédois référence mondiale sur les dépenses d'armement, le budget de la défense réel de la France, 50,1 Md\$, était de 2,0% du PIB en 2019, supérieur au chiffre « officiel » de l'ordre de 1,8%. A titre d'exemple, l'Allemagne dépense 1,3% du PIB et la Belgique 1,1 %. Le budget de l'OTAN représente 1035 Md\$, pour un budget mondial d'armement de 1917 Md\$ en 2019. Les dépenses des USA, 732 Md\$ pour leur défense représentent 71% des dépenses militaires de l'ensemble des pays de l'OTAN, ce qui confirme leur très grande dépendance à son égard. Le budget militaire russe, 65,1Md\$ est 11 fois inférieur au budget militaire étatsunien. Le budget militaire de la Chine est estimé à 261 Md\$.

## ■ Situation début 2020

Nous assistons à une escalade dans les relations entre l'OTAN et la Russie marquée par la multiplication des manœuvres en Europe orientale (bien plus importantes que celles de la Russie avec la Chine en Sibérie), la mise en place du bouclier antimissile dans les pays d'Europe centrale et orientale et la mise en œuvre de la PESCO. La « National Defense Strategy » (NDS) et la « Nuclear Posture Review » (NPR) annoncées en 2018 envisagent une première frappe nucléaire contre des armes conventionnelles et abaissent le seuil d'emploi des armes nucléaires. Les bombes atomiques US actuelles vont être progressivement remplacées en Europe par des bombes B61-12 plus précises et modulables. D. Trump a annoncé récemment la production de mini-bombes atomiques et la sortie du traité FNI de 1987. En ajoutant l'information des russes de la mise au point de missiles hypersoniques (Mach 10 ou plus) qui rendrait inopérant l'actuel bouclier antimissile, tout cela implique une relance forte de la course aux armements qui renforce la déjà grave menace sur la planète.

L'autre « front » de développement de l'OTAN est le Pacifique, avec des projets de renforcement des liens avec le Japon, les Philippines,... contre la Chine.

Le dernier sommet de l'OTAN, les 3 et 4 décembre 2019, a eu à gérer aussi, sans commentaires officiels, les alliances conjoncturelles de la Turquie, 4<sup>ème</sup> armée de l'OTAN, qui a acheté à la Russie des armements antiaériens sophistiqués et qui mène des actions militaires en Syrie contre ses alliés, dont la France.

## ■ Les revendications du Collectif « Non à l'OTAN, non à la guerre »



Les déclarations de Trump sur le « caractère obsolète de l'OTAN », pour exiger un plus grand « partage du fardeau de la défense » de ses alliés, ont été prolongées par Macron sur la « mort cérébrale de l'OTAN » pour mettre en avant la nécessité d'une militarisation à marche forcée de l'UE. Cela ne fait que renforcer nos revendications : « non à l'OTAN » et « non à la défense européenne ».

Nous demandons au Gouvernement français de faire sortir complètement notre pays de l'OTAN et nous incitons les autres peuples à exiger avec nous la dissolution de cette alliance militaire. Comme cela devrait être déjà le cas, les moyens de défense seront ensuite coordonnés par les Nations Unies.

Nous demandons particulièrement et pour des raisons de sécurité importantes, la suppression des armes nucléaires stratégiques, c'est-à-dire lancées par des avions, qui renforcent l'insécurité sur le sol européen. Nous exigeons le respect scrupuleux du traité FNI sur les missiles à moyenne portée en Europe par toutes les parties. Nous demandons au gouvernement français une totale transparence sur les stratégies militaires, sur les engagements mutuels pris avec d'autres pays et un contrôle sur les ventes d'armes à l'étranger.

## ■ Le Collectif français « Non à l'OTAN, non à la guerre » regroupe 60 organisations

Il fait partie du réseau international « No-to-War, No-to-Nato » qui exige la dissolution de l'OTAN et qui organise un contre-sommet lors de chaque sommet de l'OTAN : le dernier s'est tenu du 30 novembre au 3 décembre 2019 à Londres.

4ACG, ACDN, Abolition des armes nucléaires-Maison de vigilance, Alternative libertaire, AAW, ACCA, ACU, AIEP, ANECR, ATTAC, ARAC, CEDETIM, Centre quaker international de Paris (CQI) - Stop Fuelling War, CIMADE, Collectif Non au missile M51, Confédération d'action communiste, CGT, CDK-F, CNSK, CNCU, Droit Solidarité, EPP, Ensemble !, EE-LV, ESSF, DID, FTC2R, FSU, Femmes Solidaires, France Kurdistan, Génération Palestine, Iraniens contre la Guerre, La Gauche Cactus, Le Mouvement de la Paix, Liberté et Partage, Ligue des Droits de l'Homme, Ligue Internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté, MAN, Marche Mondiale des Femmes, Mémoire des luttes, MRAP, MJCF, MIR, Ni guerres ni état de guerre, NPA, Femmes Égalité, ParDem, PCOF, PCF, Parti de gauche, Réseau Féministe « Ruptures », Réseau Sortir du Nucléaire, Solidaires étudiant.e.s, Sortir du colonialisme, UEC, GUPS, UJFP, UPF, Union Syndicale Solidaires.

Manifestation contre le sommet de l'OTAN Strasbourg (2012)

